

Démarche	: Renouvellement ou duplicata de récépissé / renouvellement autorisation provisoire de séjour "Recherche d'emploi" (accords bilatéraux) - Sous-préfecture d'Antony
Organisme	: Bureau des étrangers - sous préfecture d'Antony

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

Formulaire

ATTENTION :

Conformément à l'ordonnance n° 2020-328 du 25 mars 2020 (modifiée par l'ordonnance n° 2020-460 du 22 avril 2020), la validité des récépissés expirant entre le 16 mars et le 15 juin 2020 est prolongée de 6 mois. Les titulaires de ces récépissés conservent leur droit à l'exercice d'une activité professionnelle et le bénéfice des droits sociaux. La prolongation de validité est automatique et ne nécessite aucune formalité. L'ensemble de vos droits est donc maintenu jusqu'au terme de cette prolongation.

Merci d'effectuer votre demande au plus tôt entre deux et trois semaines avant la date d'expiration de votre récépissé actuel.

Toute demande de renouvellement déposée hors délai fera l'objet d'un classement sans suite.

Si vous n'avez pas déposé de demande de titre de séjour auprès de la sous-préfecture d'Antony, votre demande ne pourra pas être traitée.

Merci de vous rapprocher de la préfecture de votre département de résidence ou de déposer une demande de titre de séjour auprès de la sous-préfecture d'Antony.

Rappel

Merci d'effectuer votre demande au plus entre deux et trois semaines avant la date d'expiration de votre récépissé actuel.

Toute demande de renouvellement déposée hors délai fera l'objet d'un classement sans suite.

Type de démarche

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Renouvellement

Duplicata

Numéro étranger

Renouvellement ou duplicata de récépissé / renouvellement autorisation provisoire de séjour "Re"

Numéro à 10 chiffres figurant sur votre récépissé

Date de fin de validité de votre récépissé

Votre demande doit être faite entre deux et trois semaines maximum avant l'expiration de votre récépissé.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Récépissé actuel / autorisation provisoire de séjour "recherche d'emploi"

Copie du récépissé (ou de l'autorisation provisoire de séjour) arrivant à expiration

Si vous avez perdu votre récépissé, joindre une déclaration de perte manuscrite datée et signée

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Passeport en cours de validité (toutes les pages)

Joindre un seul fichier en format PDF

Si la date de validité de votre passeport est expirée, joindre en plus de votre passeport une attestation de dépôt de passeport de moins de 3 mois.

Civilité

Mme

M.

Nom de naissance

Nom d'épouse ou d'époux

Prénom

Pays dont vous avez la nationalité

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Afrique du Sud

Afghanistan

Albanie

Algérie

Allemagne

Andorre

Angola

Antigua-et-Barbuda

Arabie Saoudite

Argentine

Arménie

Renouvellement ou duplicité de récépissé / renouvellement autorisation provisoire de séjour "Re

- Australie
- Autriche
- Azerbaïdjan
- Bahamas
- Bahreïn
- Bangladesh
- Barbade
- Belgique
- Belize
- Bénin
- Bhoutan
- Biélorussie
- Birmanie
- Bolivie
- Bosnie-Herzégovine
- Botswana
- Brésil
- Brunei
- Bulgarie
- Burkina Faso
- Burundi
- Cambodge
- Cameroun
- Canada
- Cap-Vert
- Chili
- Chine
- Chypre
- Colombie
- Comores
- Corée du Nord
- Corée du Sud
- Costa Rica
-

Renouvellement ou duplicité de récépissé / renouvellement autorisation provisoire de séjour "Re

- Croatie
- Cuba
- Danemark
- Djibouti
- Dominique
- Égypte
- Émirats arabes unis
- Équateur
- Érythrée
- Espagne
- Estonie
- États-Unis
- Éthiopie
- Fidji
- Finlande
- France
- Gabon
- Gambie
- Géorgie
- Ghana
- Grèce
- Grenade
- Guatemala
- Guinée
- Guinée équatoriale
- Guinée-Bissau
- Guyana
- Haïti
- Honduras
- Hongrie
- Îles Cook
- Îles Marshall
- Inde
-

Renouvellement ou duplicité de récépissé / renouvellement autorisation provisoire de séjour "Re

- Irak
- Iran
- Irlande
- Islande
- Israël
- Italie
- Jamaïque
- Japon
- Jordanie
- Kazakhstan
- Kenya
- Kirghizistan
- Kiribati
- Koweït
- Laos
- Lesotho
- Lettonie
- Liban
- Liberia
- Libye
- Liechtenstein
- Lituanie
- Luxembourg
- Macédoine
- Madagascar
- Malaisie
- Malawi
- Maldives
- Mali
- Malte
- Maroc
- Maurice
- Mauritanie
-

Renouvellement ou duplicata de récépissé / renouvellement autorisation provisoire de séjour "Re

- Micronésie
- Moldavie
- Monaco
- Mongolie
- Monténégro
- Mozambique
- Namibie
- Nauru
- Népal
- Nicaragua
- Niger
- Nigeria
- Niue
- Norvège
- Nouvelle-Zélande
- Oman
- Ouganda
- Ouzbékistan
- Pakistan
- Palaos
- Palestine
- Panama
- Papouasie-Nouvelle-Guinée
- Paraguay
- Pays-Bas
- Pérou
- Philippines
- Pologne
- Portugal
- Qatar
- République centrafricaine
- République démocratique du Congo
- République Dominicaine
-

Renouvellement ou duplicité de récépissé / renouvellement autorisation provisoire de séjour "Re

- République tchèque
- Roumanie
- Royaume-Uni
- Russie
- Rwanda
- Saint-Kitts-et-Nevis
- Saint-Vincent-et-les-Grenadines
- Sainte-Lucie
- Saint-Marin
- Salomon
- Salvador
- Samoa
- São Tomé-et-Principe
- Sénégal
- Serbie
- Seychelles
- Sierra Leone
- Singapour
- Slovaquie
- Slovénie
- Somalie
- Soudan
- Soudan du Sud
- Sri Lanka
- Suède
- Suisse
- Suriname
- Swaziland
- Syrie
- Tadjikistan
- Tanzanie
- Tchad
- Thaïlande
-

Renouvellement ou duplicata de récépissé / renouvellement autorisation provisoire de séjour "Re

- Togo
- Tonga
- Trinité-et-Tobago
- Tunisie
- Turkménistan
- Turquie
- Tuvalu
- Ukraine
- Uruguay
- Vanuatu
- Vatican
- Venezuela
- Viêt Nam
- Yémen
- Zambie
- Zimbabwe
- Indéterminé

Votre adresse actuelle

Mon adresse actuelle est celle indiquée sur mon récépissé

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Justificatif de domicile de moins de 6 mois

Si votre adresse actuelle est différente de celle indiquée sur votre récépissé, merci de joindre un justificatif de domicile de moins de 6 mois.

N° de téléphone

Je certifie que les informations ci-dessus sont exactes

Cochez la mention applicable

Oui

Non

